



PORT DU LEGUE

Port départemental de Saint-Brieuc

AMENAGEMENT D'UNE PLATEFORME POUR LA PLAISANCE AU PONT TOURNANT

Répondre aux ambitions du Légué

Dans le cadre du Grand Légué, Saint Brieuc Agglomération aménage actuellement une plateforme dédiée aux bateaux de plaisance.

Le Grand Légué, grand chantier de Saint Brieuc Agglomération, est un projet de valorisation, tant économique, touristique qu'urbanistique visant à :

- affirmer la dimension maritime du territoire,
- favoriser l'implantation d'entreprises,
- créer un cadre de vie agréable pour les usagers.

Aménagement d'une plateforme pour la plaisance

Sur un site d'une surface de 5300 m², l'aménagement d'une plateforme pour la plaisance, chantier actuellement en cours piloté par saint Brieuc Agglomération, permettra :

- d'augmenter la capacité d'accueil du Légué ;
- d'accroître l'activité portuaire pour toutes les entreprises ayant une activité de services et de maintenance de bateaux ;
- de requalifier le site
- de poursuivre les aménagements réalisés par la Chambre de commerces et d'industries (cheminements piétons).

Phasage du chantier

1. Démolition des bâtiments existants laissés par l'ancien concessionnaire.
2. Aménagement d'un terre plein de 3520 m² et requalification du terre plein existant de 1780 m² par :
 - le reprofilage du terrain existant y compris le terrassement,
 - la création d'un réseau de collecte des eaux pluviales,
 - la fourniture et la pose de bornes en inox mixtes électricité / eau potable ;
 - la mise en œuvre d'un éclairage de la plateforme ;
 - la mise en sécurité du site par la pose d'une clôture en panneaux rigides de 2m de haut ainsi que la pose de 2 portails (un coulissant à proximité du pont tournant, un autre pivotant à proximité du quai Rohannec'h) et d'un portillon ayant accès sur la rue du Quai Armez.

3. poursuite de l'aménagement du cheminement piéton existant le long du quai Armez jusqu'au Pont Tournant en longeant le quai Rohannec'h, ce cheminement se décompose en 2 sections :

Une première section entre la fin des aménagements existants quai Armez et la limite des zones de pontons (entrée de la plateforme). Le cheminement piéton sera séparé de la voie par un rail de sécurité en bois.

- Une deuxième section jusqu'au pont tournant, en bord du quai, où le cheminement piéton se fera sur un enrobé de couleur ocre.

COÛT DU PROJET

Le coût des travaux s'élève à 325 000 € TTC.

Maître d'Ouvrage : Saint Brieuc Agglomération
3, Place de la résistance
BP 4403
22044 Saint Brieuc Cedex 2

Conduite d'opération : Saint Brieuc Agglomération
Direction Territoire et Déplacements – Service Infrastructures

Maître d'Oeuvre : Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor
Rue de Guernesey – BP 514
22 005 Saint Brieuc Cedex I